

ANEVIA

Société Anonyme

79, rue Benoît Malon
94250 GENTILLY

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

JNB
47, boulevard du Château
92200 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

ANEVIA

Société Anonyme
79, rue Benoît Malon
94250 GENTILLY

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de la société ANEVIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANEVIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels concernant la première application de la réglementation ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015 sur le traitement comptable des gains et pertes de change liés à des créances commerciales.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2018

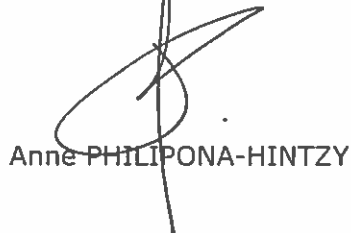
Les Commissaires aux comptes

JNB



Nicolas BENZAQUEN

Deloitte & Associés



Anne PHILIPONA-HINTZY



Société Anonyme au capital de 177.615,80 euros

Siret : 44881968000043
Code APE : 5829A

Siège social :

**79 rue Benoît Malon
94250 GENTILLY**

**Comptes annuels
au
31/12/2017**

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	164 525	163 299	1 226	39 738
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	54 206	47 496	6 710	15 965
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	9 155	8 725	430	956
Installations techniques, matériel, outillage	586 208	372 995	213 213	144 242
Autres immobilisations corporelles	653 772	389 409	264 363	277 510
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	75		75	75
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	187 424		187 424	174 164
ACTIF IMMOBILISE	1 655 365	981 924	673 440	652 650
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	368 922	117 414	251 508	551 520
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 169		4 169	5 466
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 910 508	86 403	3 824 105	2 028 654
Autres créances	992 591		992 591	1 369 205
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	2 312 831		2 312 831	2 086 144
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	197 379		197 379	155 995
ACTIF CIRCULANT	7 786 400	203 817	7 582 583	6 196 984
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	34 453		34 453	6 030
TOTAL GENERAL	9 476 218	1 185 741	8 290 477	6 855 664

Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 177 616)	177 616	152 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport	901 897	13 607 168
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	17 756	12 375
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	5 365	5 365
Report à nouveau		(14 655 400)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(738 718)	110 502
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	363 916	(767 090)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	400 000	500 000
AUTRES FONDS PROPRES	400 000	500 000
Provisions pour risques	100 453	72 030
Provisions pour charges		
PROVISIONS	100 453	72 030
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 825 996	2 425 875
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	4 190	107 416
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		31 860
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 292 923	1 272 821
Dettes fiscales et sociales	1 931 719	2 002 670
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 309	106 846
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 303 241	1 074 151
DETTES	7 413 378	7 021 639
Ecarts de conversion passif	12 730	29 085
TOTAL GENERAL	8 290 477	6 855 664

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	259 105	3 055 725	3 314 830	2 615 801
Production vendue de biens	1 537 368	4 380 956	5 918 324	6 359 273
Production vendue de services	686 159	2 681 188	3 367 347	2 706 574
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 482 631	10 117 869	12 600 500	11 681 648
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			764 919	279 016
Autres produits			185 083	12 939
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 550 502	11 973 603
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 255 165	2 606 624
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			318 517	(33 232)
Autres achats et charges externes			3 745 587	3 239 888
Impôts, taxes et versements assimilés			299 635	156 478
Salaires et traitements			4 680 126	3 976 710
Charges sociales			2 136 588	1 869 642
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			230 728	210 920
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			821 033	256 776
Dotations aux provisions			34 453	66 000
Autres charges			409 277	123 651
CHARGES D'EXPLOITATION			14 931 111	12 473 456
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 380 608)	(499 854)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				12 264
Différences positives de change				182 117
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				194 382
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				6 030
Intérêts et charges assimilées			69 847	73 147
Différences négatives de change				99 997
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			69 847	179 173
RESULTAT FINANCIER			(69 847)	15 208
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(1 450 455)	(484 645)

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		44 516
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 421	7 644
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 421	52 160
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(8 099)	20 713
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 901	8 775
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 802	29 488
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 381)	22 672
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(713 118)	(572 475)
TOTAL DES PRODUITS	13 567 923	12 220 145
TOTAL DES CHARGES	14 306 641	12 109 643
BENEFICE OU PERTE	(738 718)	110 502

MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Clôture de la période
Capital souscrit-appelé-versé	152 900	24 716		177 616
Primes d'émission	13 587 047	1 835 127	-14 544 898	877 276
Bons de souscription d'actions	20 121	4 500		24 621
Réserve légale	12 375	5 381		17 756
Autres réserves	5 365			5 365
Report à nouveau	-14 655 400	14 655 400		0
Résultat de l'ex. précédent	110 502		-110 502	0
Total avant résultat	-767 090	16 525 124	-14 655 400	1 102 634
Résultat de la période			-738 718	-738 718
TOTAL APRES RESULTAT	-767 090	16 525 124	-15 394 118	363 916

L'assemblée générale du 18/07/2017 a décidé l'imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « Prime d'émission ».

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Exprimé en €

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2017	31/12/2016
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat Net	(738 718)	110 502
+ Dotation aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (à l'exclusion des provisions sur actif circulant)	259 152	272 695
- Transferts de charges au compte de charge à répartir		
- Plus ou Moins value de cession, nettes d'impôts	9 480	1 130
= Marge brute d'autofinancement	(470 086)	384 327
- Variation des Stocks (+ : diminution ; - : augmentation)	300 012	8 258
- Variation des Créances d'exploitation (+ : diminution ; - : augmentation)	(1 813 933)	(492 120)
+ Variation des dettes d'exploitation (+ : augmentation ; - : diminution)	20 102	(302 791)
- Variation des autres créances liées à l'activité (+ : diminution ; - : augmentation)	308 104	(141 187)
+ Variation des autres dettes liées à l'activité (+ : augmentation ; - : diminution)	77 199	357 187
<u>Flux net de trésorerie généré par l'activité</u>	(1 578 603)	(186 327)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	(3 067)
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(238 259)	(182 658)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(33 217)	(11 845)
+ Cessions d'actifs immobilisés non financiers	-	-
+ Cessions d'immobilisations financières	10 709	13 796
+/- Variation des dettes & créances relatifs aux filiales et participations	(441)	(56 762)
+/- Variation des dettes & créances relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<u>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</u>	(261 208)	(240 536)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
+ Augmentations de capital en numéraire	1 869 724	6 750
- Réduction de capital	-	-
- Dividendes versés	-	-
+ Emission d'emprunts	500 000	-
- Remboursements d'emprunts	(303 226)	(205 369)
- Remboursements d'avances	-	-
+ Subvention d'investissements reçues	-	-
<u>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</u>	2 066 498	(198 619)
<u>Variation de trésorerie</u>		
Incidence des variations de change		
Trésorerie d'ouverture	2 086 144	2 711 538
Trésorerie de clôture	2 312 831	2 086 057
Variation de la trésorerie nette	226 687	(625 481)

Les flux de trésorerie présentés ci-dessus correspondent à l'ensemble des flux nets des comptes de banque ou établissements financiers. Les disponibilités à l'actif du bilan présentent en revanche les soldes débiteurs.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Introduction

Annexe aux comptes annuels, dont le total du bilan est de 8 290 477 euros et dont le chiffre d'affaires est de 12 600 500 euros. Le résultat est une perte de 738 718 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 27 mars 2018.

1. Faits caractéristiques

Augmentation de capital

Le conseil d'administration du 6 février 2017, a décidé d'utiliser la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2016 en vertu de sa quatorzième résolution pour procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles à un prix unitaire de 4€ avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le conseil d'administration du 6 mars 2017 a constaté la souscription intégrale des 493 224 Actions Nouvelles dont l'émission avait été décidée par le conseil d'administration du 6 février 2017 et la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 24 661,20 euros, assortie d'une prime d'émission d'un montant total de 1 948 234,80 euros.

A la suite de cette augmentation de capital, le capital social de la Société s'élevait à la somme de 177 560,90 euros, divisé en 3 551 218 actions ordinaires de 0,05 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport »

Afin de pouvoir bénéficier de financements dont notamment ceux octroyés par la BPI, le conseil d'administration du 9 juin a proposé à l'AG d'imputer le report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » afin d'apurer ledit report à nouveau débiteur à concurrence de 14.544.898,09 euros.

L'assemblée générale du 18 juillet 2017 a ainsi décidé d'apurer le report à nouveau débiteur à concurrence de 14.544.898,09 euros par imputation sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».

En conséquence de cette imputation le poste « Report à nouveau » a été soldé et le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » présente un solde créditeur de 872.170,53 euros.

Obtention d'un prêt BPI

La société a signé le 7 décembre un contrat de prêt innovation avec la BPI pour un montant de 500 000€ sur 7 ans. Ce prêt est assorti d'une période de différé de remboursement de 8 trimestres, le premier remboursement étant prévu le 31 mars 2020 et le dernier le 31 décembre 2024.

Emission et attribution de BSPCE 2016B

Le 27 mars 2017, le conseil d'administration, agissant conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale du 15 juin 2016 à la douzième résolution, a émis et attribué 60.000 BSPCE 2016B au profit de salariés de la Société. Chacun des BSPCE 2016B émis donne droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle de la Société moyennant un prix d'exercice de 4€ soit 0,05€ de valeur nominale et 3,95€ de prime unitaire, sous réserve d'ajustement dans les conditions légales et réglementaires.

Emission et attribution de BSPCE 2017A

Le 19 mai 2017, le conseil d'administration, agissant conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale du 18 mai 2017 à la douzième résolution, a émis et attribué 75.000 BSPCE 2017A au profit de salariés de la Société. Chacun des BSPCE 2017A émis donne droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle de la Société moyennant un prix d'exercice de 4,81€ soit 0,05€ de valeur nominale et 4,76€ de prime unitaire, sous réserve d'ajustement dans les conditions légales et réglementaires.

Emission et attribution de BSA

Le conseil d'administration du 17 juillet 2017 a décidé l'émission de 3 551 218 BSA en faveur des actionnaires de la Société.

Les BSA ont été émis et attribués gratuitement aux actionnaires de la Société le 24 juillet 2017, à raison d'un (1) BSA par action détenue.

Les BSA sont exerçables à tout moment à compter du 25 juillet 2017 jusqu'au 24 juillet 2018 à minuit inclus. Les BSA non exercés à cette date perdront toute valeur et deviendront caducs.

Six (6) BSA donnent le droit de souscrire à une (1) action nouvelle de la Société d'une valeur nominale unitaire de 0,05 euro à un prix égal à 4,7 euros.

Emission et attribution de BSA2017B

Le 26 septembre 2017, le conseil d'administration, agissant conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale du 18 mai 2017 à la quatorzième résolution, a émis et attribué 30.000 BSA 2017B au profit des administrateurs indépendants de la Société. Chacun des BSA 2017B émis donne droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle de la Société moyennant un prix d'exercice de 3,19€ soit 0,05€ de valeur nominale et 3,14€ de prime unitaire, sous réserve d'ajustement dans les conditions légales et réglementaires.

Exercice des BSA 2017

Suite à l'émission des BSA aux actionnaires telle que décrite ci-dessus au 1.4, le conseil a constaté l'exercice de certains de ces BSA et notamment :

- Le conseil d'administration du 26 septembre a constaté l'exercice de 4.614 BSA au cours du mois d'août 2017 donnant droit à la souscription de 769 actions nouvelles de la Société et a en conséquence, pris acte, que le capital social de la Société a été porté à 177.599,35 €, divisé en 3.551.987 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.
- Le conseil d'administration du 30 novembre a constaté, l'exercice de 1.974 BSA au cours des mois de septembre et octobre 2017 donnant droit à la souscription de 329 actions nouvelles de la Société et a en conséquence pris acte, que le capital social de la Société a été porté à 177.615,80 €, divisé en 3.552.316 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

Contrats de liquidité

Au cours de 2017, Anevia a continué le contrat de liquidité d'un montant de 150 K€ conclu avec la société Gilbert Dupont en 2014, dans lequel Anevia donnait mandat à Gilbert Dupont d'intervenir pour son compte sur le Marché en vue de favoriser la liquidité de transactions et la régularité des cotations des Titres.

Au 31 décembre, figuraient au compte de liquidité 3.913 titres Anevia d'une valeur brute de 13 K€ et un solde en espèces de 13 K€.

Événements importants survenus depuis le 31 décembre 2017

- Exercice de BSA 2017 :

Le conseil du 31 janvier 2018 a constaté l'exercice de 438 BSA donnant droit à la souscription de 73 actions nouvelles de la Société et a en conséquence, pris acte, que le capital social de la Société a été porté à 177.619,45 €, divisé en 3.552.389 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées. Le conseil du 2 mars 2018 a constaté l'exercice de 18 BSA donnant droit à la souscription de 3 actions nouvelles de la Société et a en conséquence, pris acte, que le capital social de la Société a été porté à 177.619,60 €, divisé en 3.552.392 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

- Projet d'acquisition de la société Keepixo :

Le conseil d'administration du 2 mars 2018 a donné tout pouvoir à son Président pour négocier et signer, au nom de la Société, tout document concernant la réalisation de l'acquisition par la Société de la société Keepixo SAS, en ce compris le protocole d'accord et le traité d'apport prévoyant que l'acquisition serait financée intégralement par échange de titres, par voie d'émission d'actions nouvelles Anevia dans le cadre d'une opération d'apport en nature des actions Keepixo. La société Keepixo SAS, a pour objet la conception, le développement, la vente, la représentation, la distribution de tous produits logiciels, produits connexes et prestations liées à la chaîne de transmission numérique, notamment l'encodage de contenus en vue de leur utilisation sur le réseau Internet.

Signature du traité d'apport par le Président le 2 mars 2018. Monsieur Serge Godard a été désigné en qualité de commissaire aux apports afin d'établir un rapport sur la valeur des apports et un rapport sur la rémunération des apports (et sur le caractère équitable du rapport d'échange).

- Selon les termes du traité, l'apport sera rémunéré par l'émission de 307.200 actions nouvelles Anevia, au prix unitaire de 2,63 euros ¹, soit 0,05 euro de valeur nominale et 2,58 euros de prime d'apport unitaire, valorisant ainsi Keepixo à 807.936 euros.

- La réalisation définitive de l'opération reste soumise à la levée des conditions suspensives usuelles et au vote de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Anevia qui devrait se tenir, sur première convocation, le 12 avril 2018.

- Ces actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes d'Anevia. Sous réserve de l'approbation de l'apport par l'Assemblée Générale, à l'issue de cette opération le capital social d'Anevia sera de 192.979,60 € divisé en 3.859.592 actions. Ces 307.200 actions nouvelles Anevia représenteront 7,96% du capital social et 5,77% des droits de vote d'Anevia.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels de la société sont établis selon les normes et méthodes comptables définies par le règlement ANC 2016-07 du Collège de l'Autorité des Normes Comptables relatif au PCG 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

¹ Ce prix correspond à la moyenne des cours de l'action Anevia des vingt (20) séances de bourse précédant le 4 décembre 2017, date à laquelle les parties ont arrêté le prix d'acquisition.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Continuité d'exploitation

Les comptes de 2017 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, les prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois font apparaître une situation de trésorerie positive. Sur cette base, la société considère que la continuité d'exploitation devrait être assurée durant l'exercice 2018.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels et incorporels, les créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Frais de recherche et développement

L'entreprise a opté depuis sa création pour la comptabilisation en charges des frais de recherches et développements. Pour l'exercice 2017, le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en charges s'élève à 2 157 K€.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat ou création. Une dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est appréciée, pour les titres de participation, sur la base de la situation nette comptable à la clôture.

Actions propres et contrat de liquidité

La Société a confié en 2014 à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité d'un montant de 150 K€. A la date de signature du contrat, les sommes remises à la société de Bourse ont été comptabilisées en « Autres créances immobilisées » pour tenir compte de leur indisponibilité.

Les actions propres acquises sont inscrites dans les comptes de la société en « Actions propres ».

Les plus et moins-values de chaque opération sont enregistrées au compte de résultat, sans possibilité de compensation. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire, constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur historique.

Stocks

Les stocks sont constitués de produits finis correspondant principalement à des serveurs neufs, des cartes et des pièces détachées et sont évalués au prix d'achat hors taxes, selon la méthode du « coût moyen unitaire pondéré ».

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas, lorsque la valeur nette de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages aux clients.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur nominale.

Affacturage

La société a signé un contrat d'affacturage avec la société Cofacredit en 2012.

Dans la mesure où Anevia dispose d'un droit de tirage sur le factor pour un montant égal à celui de la créance hors retenue de garantie et commissions, la réserve disponible a été comptabilisée en disponibilités. Le fonds de garantie et la réserve indisponible sont comptabilisés en Autres Créances.

Dépréciation d'actifs

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif supérieure à l'effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus, au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;

- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Capitaux propres

En application de la méthode préférentielle, les frais relatifs à l'augmentation de capital corrélative ont été imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés à l'égard d'un tiers qui provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources estimable de façon fiable au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en cours ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

Avances conditionnées

La société bénéficie depuis 2013 d'avances remboursables conditionnées de la part d'OSEO, qui sont présentées en Autres Fonds Propres.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les risques et avantages du produit ou du service sont transférés au client. En pratique, le transfert des risques et avantages dépend des types de produits et/ou services prévus aux contrats :

- Les ventes de systèmes et licences sont reconnues lors de la mise à disposition
- Le chiffre d'affaires lié aux prestations de maintenance est étalé sur la durée du contrat au prorata temporis
- Le chiffre d'affaires généré par les Prestations annexes et prestations de conseil est reconnu selon la méthode à l'avancement par les coûts.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel et qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de leurs activités de recherche. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été engagées. L'entreprise ne payant pas d'impôt sur les sociétés elle demande le remboursement du crédit impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en diminution du poste « Impôts sur les bénéfices ».

Crédit d'impôt Innovation

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel et qui effectuent des dépenses d'innovation peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de leurs activités d'innovation. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses d'innovation ont été engagées. L'entreprise ne payant pas d'impôt sur les sociétés, elle prévoit de demander le remboursement du crédit impôt innovation. Le crédit d'impôt innovation est comptabilisé en diminution du poste « Impôts sur les bénéfices ».

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Un produit à recevoir au titre du CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération payées dans l'exercice.

Option retenue sur la présentation dans les états financiers : le CICE est comptabilisé en impôt négatif en diminution de l'IS, comme les autres crédits d'impôt.

Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière de recherche, d'innovation, et de prospection de nouveaux marchés.

Nouvelle présentation des gains et pertes de change liés à des créances commerciales

Afin de se conformer au règlement ANC 2015-05, la Société a enregistré sur l'exercice, en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Ces résultats étaient jusqu'à présent comptabilisés en résultat financier.

Extrait du règlement ANC 2015-05

« Le résultat de change peut-être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au même titre, par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 sont créés. »

3. Immobilisations

Mouvement des immobilisations brutes

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions brevets, et droits similaires	164 526		
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles	54 206		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	218 732		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	9 155		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	445 729		140 479
Installations générales, agenc., aménag.	196 133		25 415
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	359 858		72 366
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 010 876		238 259
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	75		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	174 164		1 455 097
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	174 239		1 455 097
TOTAL GENERAL	1 403 846		1 693 356

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets, et droits similaires			164 526	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles			54 206	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			218 732	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			9 155	
Installations techn., matériel et outillages ind.			586 208	
Installations générales, agencements divers			221 548	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			432 224	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 249 135	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			75	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 441 838	187 424	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 441 838	187 498	
TOTAL GENERAL		1 441 838	1 655 365	

Mouvements des amortissements

Amortissements

Exprimé en €				
Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets, et droits similaires	124 788	38 512		163 300
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	38 241	9 255		47 496
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	163 029	47 767		210 796
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc. aménag.	8 199	526		8 725
Installations techniques, matériel et outillage industriels	301 487	71 508		372 995
Installations générales, agenc. et aménag. divers	32 487	25 346		57 833
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	245 994	85 582		331 576
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	588 168	182 961		771 129
TOTAL GENERAL	751 196	230 728		981 924

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- Frais d'établissement		
- Autres immobilisations incorporelles		
- Fonds commercial		
- Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	2 à 5 ans
- Frais de développement		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
- Terrains		
- Constructions	Linéaire	5 à 10 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire	2 à 5 ans
. Instal, agencements, aménagements divers		
. Matériel de transport		
. Matériel de bureau et informatique		
. Emballages récupérables, divers		

Echéances des immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A moins d'un an	A plus d'un an
Participations évaluées par mise équivalence		
Autres participations		75
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières	26 152	161 272
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 152	161 347

Les immobilisations financières sont constituées de titres des filiales pour 75 euros, de dépôts de garantie pour 161 272 euros, et d'un contrat de liquidité pour 26 151 euros.

Ce contrat se répartit ainsi au 31/12/2017 :

- Liquidités : 13 239 euros
- Actions propres : 12 913 euros

Variation des actions propres

Nombre d'actions propres	
Détenues au 01/01/2017	5 244
Acquises au cours de la période	154 903
Vendues au cours de la période	156 234
Détenues au 31/12/2017	3 913

4. Stocks

La provision pour dépréciation comptabilisée s'élève à 117 414 euros au 31 décembre 2017.

5. Créances

Echéance des créances

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	187 424	26 152	161 272
Clients douteux ou litigieux	12 517	12 517	
Autres créances clients	3 897 991	3 897 991	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 364	7 364	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	713 118	713 118	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	140 931	140 931	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	131 178	131 178	
Charges constatées d'avance	197 379	197 379	
TOTAL GENERAL	5 287 902	5 126 630	161 272

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

6. Affacturage

Les positions bilancielle à la clôture se décomposent comme suit :

Désignation	Affectation comptable	Montant
Fonds de garantie	Autres créances	62 001
Réserve indisponible	Autres créances	26 552
Réserve disponible	Disponibilités	342 593
	Total	431 146

Le montant des créances cédées s'élève à 440 451 euros au 31 décembre 2017

7. Comptes de régularisation actif

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Ch. Constatées d'avance - Frais généraux	01/01/2018	31/12/2018	161 153		
Ch. Constatées d'avance - Production	01/01/2018	31/12/2018	36 226		
	Total		197 379	0	0

8. Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre d'actions mouvementées	Valeur nominale (€)	Capital social (€)
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice 2017	3 057 994,00	0,05	152 899,70
2. Actions émises au cours de l'exercice	493 224,00	0,05	24 661,20
Augmentation de capital de 24.661,20 € par émission de 493.224 actions nouvelles de 0,05 € de valeur nominale chacune assortie d'une prime d'émission totale de 3,95 €			
3. Augmentation de capital suite à l'exercice de 6 588 BSA2017	1 098,00	0,05	54,90
3. Actions composant le capital social au 31 décembre 2017	3 552 316,00	0,05	177 615,80
4. Actions composant le capital social à la date du présent rapport	3 552 392,00	0,05	177 619,60

Bons de souscription d'actions

La Société a émis 3 616 430 bons de souscription d'actions (BSA) encore exerçables donnant droit à la souscription de 688 236 actions, dont (590771 actions provenant des BSA attribués aux actionnaires, selon les modalités suivantes :

Description	BSA 3	BSA 4	BSA 5 2013	BSA6	BSA 2015A	BSA 2015B	BSA 2017	BSA 2017B
Date d'attribution	29-jun-10	27-jun-11	20-sept-13	14-oct-14	19-nov-15	15-fév-16	17-juil-17	28-sept-17
Nombre de BSA initialement émis et attribués	1 500	500	1 800	47 400	15 000	30 000	3 551 218	30 000
Prix de souscription	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,81 €	0,15 €	0,15 €	0,00 €	3,19 €
Nombre d'actions acquises sur exercice des BSA	0	0	0	0	0	0	1098	0
Nombre de BSA annulés ou caducs	1 000	0	1 300	31 900	15 000	0	0	0
Nombre de BSA encore exerçables	500	500	500	15 500	0	30 000	3 544 630	30 000
Point de départ du délai d'exercice	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission
Date limite d'exercice	29/06/2020	27-jun-21	19-sept-23	14-oct-19	16-nov-20	14-fév-21	24-juil-18	25-sept-22
Prix d'exercice (1)	148,00 €	148,00 €	148,00 €	12,13 €	3,00 €	3,00 €	4,70 €	3,19 €
Ratio d'exercice avant introduction en bourse	1 action ordinaire par BSA3	À compter du 27/06/2014 1 action ordinaire par BSA4	À compter du 01/01/2017 1 action ordinaire par BSA5	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Ratio d'exercice après introduction en bourse et augmentation de capital de juillet 2015 et mars 2017 (2)	20,35 actions ordinaires par BSA3	20,35 actions ordinaires par BSA4	À compter du 01/01/2017 20,35 actions ordinaires par BSA5	1,02/12 actions ordinaires par BSA6 à partir du 14/10/2014 1,02 action par BSA6 à compter du 15/10/2017	1,01/12 d' action ordinaire par BSA 2015A par trimestre d'ancienneté au moment de l'exercice 1,01 action ordinaire par BSA2015A après 3 ans d'ancienneté dans les relations avec la société	1,01/12 d' action ordinaire par BSA 2015B par trimestre à compter du 15/02/2016 1 action ordinaire par BSA 2015B à compter du 15/02/2019	6 BSA pour une action	1/12 d' action ordinaire par BSA 2017B par trimestre échu à compter du 26/09/2017 1 action ordinaire par BSA 2017B à compter du 26/09/2020
Montant nominal de l'augmentation du capital résultant de l'exercice des BSA	508,75 €	908,75 €	303,25 €	938,50 €	0,00 €	1 515,00 €	29 538,58 €	1 515,00 €
Dilution maximale en actions issue de l'exercice des BSA en circulation					688 236			

(1) Prix d'exercice pour une ou 20 actions ordinaires, selon le ratio d'exercice applicable.

(2) Ajustement du ratio d'exercice résultant de la division par 20 de la valeur nominale unitaire des actions de la Société.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

La Société a émis 306 990 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) encore exerçables et donnant le droit de souscrire à 342 471 actions, selon les modalités suivantes :

Description	BSPCE 2011	BSPCE 2013	BSPCE 2014	BSPCE 2015A	BSPCE 2016A	BSPCE 2016B	BSPCE 2017A
Date d'attribution	27/06/2011	28/06/2013	14/10/2014	19/11/2015	22/09/2016	27/03/2017	19/05/2017
Nombre de BSPCE initialement émis et attribués	1 380	3 150	55 260	135 000	10 000	60 000	75 000
Nombre d'actions acquises sur exercice des BSPCE	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de BSPCE annulés ou caducs	900	1 900	25 000	0	5 000	0	0
Nombre de BSPCE attribués et encore exerçables	480	1250	30260	135000	5000	60 000	75 000
Point de départ du délai d'exercice	01/01/2012	28/06/2013	14/10/2014	19/11/2015	22/09/2016	27/03/2017	19/05/2017
Date limite d'exercice	01/01/2021	27/06/2023	14/10/2019	18/11/2020	21/09/2021	26/03/2022	18/05/2022
Prix d'exercice (1)	148€ par action	148€ par action	12,13€ par action	3€ par action	3,28€ par action	4€ par action	4,81€ par action
Ratio d'exercice avant introduction en bourse et augmentation de capital	1 action ordinaire par BSPCE 2011	1 action ordinaire par BSPCE 2013	1 action ordinaire par BSPCE 2014	1 action ordinaire par BSPCE 2015A	1 action ordinaire par BSPCE 2016A	1 action ordinaire par BSPCE 2016B	1 action ordinaire par BSPCE 2017A
Ratio d'exercice après introduction en bourse et augmentation de capital en 07 2015 et en mars 2017 (2)	20,35 actions ordinaires par BSPCE 2011	20,35 actions ordinaires par BSPCE 2013	1,02 action par BSPCE 2014	1,01 action par BSPCE 2015A	1,01 action par BSPCE 2016A	1 action par BSPCE 2016B	1 action par BSPCE 2017A
Montant nominal de l'augmentation du capital résultant de l'exercice des BSPCE	488,40 €	1 271,88 €	1 543,26 €	6 817,50 €	252,50 €	3 000,00 €	3 750,00 €
Dilution maximale en actions issue de l'exercice des BSPCE en circulation							342 471

(1) Prix d'exercice pour une ou 20 actions ordinaires, selon le ratio d'exercice applicable.

(2) Ajustement du ratio d'exercice résultant de la division par 20 de la valeur nominale unitaire des actions de la Société lors de l'introduction en bourse.

9. Autres fonds propres

Echéances des autres fonds propres

Etat des dettes	Reste dû	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Emprunts et dettes assortis de conditions particulières</u>				
- Avances remboursables OSEO	400 000	212 500	187 500	0
Total	400 000	212 500	187 500	0

Mouvements des avances conditionnées et emprunts

Etat des dettes	Au début de l'exercice	Souscription	Remboursement	En fin d'exercice
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 425 000	500 000	100 000	2 825 000
Emprunts et dettes financières divers	107 416		103 226	4 190
Total	2 532 416	500 000	203 226	2 829 190

10. Provisions pour risques et charges

Une provision pour perte de change relative principalement à des créances clients nées en décembre 2017 et libellées en Dollar américain, est comptabilisée pour 34 453 euros.

Une provision de 66 000 euros, est constituée pour couvrir les risques et charges liés à des contentieux issus des relations juridiques ou contractuelles de la société en relation avec des tiers.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en cours ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

11. Dettes

Echéance des dettes

Exprimé en €

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	996	996		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	2 825 000	470 000	2 100 000	255 000
Emprunts et dettes financières divers	4 190	4 190		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 292 923	1 292 923		
Personnel et comptes rattachés	1 024 331	1 024 331		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	709 432	709 432		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	45 541	45 541		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	152 415	152 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	55 088	55 088		
Autres dettes	221	221		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 303 241	1 176 047	127 194	
TOTAL GENERAL	7 413 378	4 931 184	2 227 194	255 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	303 226			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

La société a contracté un nouvel emprunt de 500 000 euros, auprès de la BPI, au cours de l'exercice 2017.

12. Comptes de régularisation passif

La quote-part non échue des contrats de maintenance de plus d'un an est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Détail des produits constatés d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Pdts const. D'avance - Maintenance	01/01/2018	31/12/2021	1 188 186		
Pdts const. D'avance - Autres	01/01/2018	31/12/2018	114 416		
	Total		1 303 242	0	0

13. Impôt sur les bénéfices

La société ne comptabilise pas de charge d'impôt courant car elle bénéficie au 31/12/2017 de déficits ordinaires de 19 162 893,99 liés aux pertes fiscales réalisées au cours d'exercices antérieurs.

Au 31 décembre 2017, les créances et dettes d'impôt se détaillent comme suit :

- Dette d'impôt exigible : 0 €
- Créance CIR : 664 336 € (au titre de l'exercice 2017)
- Créance CII : 24 214 € (au titre de l'exercice 2017)
- Créance CICE : 24 567 € (au titre de l'exercice 2017)

Le remboursement du CIR 2015 est survenu en mars 2017 et celui du CIR 2016, en décembre 2017.

14. Autres informations

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients - Factures à établir	101 921
Etat - Produits à recevoir	41 521
Divers - Produits à recevoir	221
Total	143 663

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Fournisseurs, Factures non Parvenues	477 853
Clients, Avoirs à Etablir	0
Personnel, Provisions pour Congés Payés	373 616
Personnel, Provisions pour Salaires à Payer	629 704
Personnel, Charges Sociales sur Provisions CP	156 022
Personnel, Charges Sociales sur Provisions Salaires à Payer	280 548
Etat, Charges à Payer	152 415
Personnel, Autres frais à payer	12 778
Intérêts courus à payer	0
Total	2 082 935

Provisions et dépréciations

Provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	66 000	35 000	35 000	66 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	6 030	34 453	6 030	34 453
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	72 030	69 453	41 030	100 453
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières		1 973	1 973	
Dépréciations stocks et en cours	135 920	117 414	135 920	117 414
Dépréciations comptes clients		100 908	14 505	86 403
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	135 920	220 294	152 398	203 817
TOTAL GENERAL	207 950	289 748	193 427	304 270
Dotations et reprises d'exploitation		287 775	191 454	
Dotations et reprises financières		1 973	1 973	
Dotations et reprises exceptionnelles				

Ventilation du chiffre d'affaires net (Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

La société a réalisé 76% de son chiffre d'affaires sur le segment de clientèle Télécom et 24 % sur le segment de clientèle Entreprises avec la répartition France/ Export suivante :

Chiffre d'Affaires France : 2 482 631 euros

Chiffre d'Affaires Export : 10 117 869 euros

Ventilation du chiffre d'affaires net par nature de prestation

Chiffre d'Affaires Systèmes et licences : 9 257 K€

Chiffre d'Affaires Maintenance : 2 137 k€

Chiffre d'Affaires Services : 1 207 K€

Transferts de charges (PCG Art. 531-2/14)

Le montant des transferts de charges s'élève à 11 783 € sur l'exercice 2017.

Informations relatives à la première application du règlement sur les instruments financiers

La société applique pour la première fois à la clôture de l'exercice 2017, le règlement ANC n° 2015-05.

Jusqu'au 31/12/2016, Anevia comptabilisait les résultats de change sur ses créances et dettes commerciales en résultat financier.

A compter du 1er janvier 2017, ils sont enregistrés en résultat d'exploitation. Ils constituent une charge de 143 038 euros sur l'exercice 2017. En 2016 les résultats de change sur les créances et dettes constituaient un produit de 82 121 euros.

En €	2016 12 mois	2017 12 mois
Résultat d'exploitation (ancienne présentation)	-499 853	-1 237 570
Résultat d'exploitation avec résultat de change (nouvelle présentation)	-417 732	-1 380 608

Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles

Désignation	Montant
Bonis sur rachat d'actions propres lié à un contrat de liquidité	17 421
Total	17 421

Désignation	Montant
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	0
Pénalités sur marché	0
Pénalités de retard cotisations sociales	-8 099
Créances clients devenues irrécouvrables	0
Malis sur rachat d'actions propres lié à un contrat de liquidité	26 901
Total	18 802

Honoraires des commissaires aux comptes.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 62 163 €, et se répartissent comme suit :

- 19 100 € pour BRSW
- 41 063 € pour Deloitte et associés SA

Ces honoraires correspondant aux honoraires dus au titre du contrôle légal des comptes.

Rémunération des organes de direction

La rémunération globale allouée aux mandataires sociaux s'est élevée à 250 000 euros pour l'année 2016 et 254 238 euros pour l'année 2017.

Effectifs

Les effectifs ci-dessous comprennent les salariés ayant un contrat de travail de droit français avec Anevia SA.

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	59
Employés, techniciens et agents de maîtrise (1)	2

(1) Dont 0,7 contrats de professionnalisation et apprentissage et 1,4 stagiaires

Liste des filiales et participations

En Euros

Société	Capital (Eur)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Chiffre d'affaire du dernier exercice (1)	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
			brute	nette			
Anevia Inc.	74	100	74	74	50 240	2 392	0
Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	1	100	1	1	35 642	1 634	0

(1) Refacturation des charges des filiales majorées d'une marge de 5%

(2) Montants convertis au taux du 31 12 2017

Opérations réalisées avec les entreprises liées

Immobilisations financières

Désignation	2017	2016
Participation Anevia Inc.	74	74
Participation Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	1	1
Total	75	75

Créances

Désignation	2017	2016
Compte courant Anevia Inc.	0	0
Compte courant Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	0	0
Total	0	0

Dettes

Désignation	2017	2016
Compte courant Anevia Inc.	44 395	38 938
Compte courant Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	10 693	16 591
Total	55 088	55 529

Charges d'exploitation

Désignation	2017	2016
Refacturation des charges Anevia Inc.	51 626	189 292
Refacturation des charges Anevia (Asia Pacific) Pte Ltd	14 272	47 243
Total	65 897	236 535

Information sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées conclues ou ayant été poursuivies au cours de la période ont été conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Avals et cautions

Néant.

Montant des effets à payer et des effets remis à l'escompte et à l'encaissement

Néant

Engagements en matière de pensions et de retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tous les salariés, d'un taux d'actualisation de 1,66% aligné sur le rendement estimé des obligations de bonne signature (OAT), d'un turnover basé sur l'expérience de l'entreprise, d'un taux de survie déduit des tables de survie Hommes/Femmes et d'un taux de charges sociales moyen de 44%. Les droits en mois de salaires découlent de l'application de la convention des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15 décembre 1987. Le montant de l'engagement calculé représente 71 799 €. Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision dans les états financiers au 31 décembre 2017 et constitue un engagement hors bilan.

Affacturation

Le montant des créances cédées s'élève à 440 451 euros au 31 décembre 2017.